

Séance publique du conseil communal du 3 février 2022

O R D R E D U J O U R

Approbation de l'ordre du jour.

Présentation du plan pluriannuel financier « PPF » portant sur les années 2023-2025 ;

Modification du règlement général de circulation ;

Approbation d'un règlement communal relatif à l'allocation d'un subside pour la création de jardins naturels ;

Approbation de nouveaux statuts pour le syndicat intercommunal « Réidener Schwämm » ;

Approbation d'un devis relatif au renouvellement du collecteur de la source Weierchen à Nagem ;

Divers.

Présences : M. Henri GEREKENS, bourgmestre et M. Luc PAULY, échevin, M. Jeff MULLER, Mme Monique KUFFER, M. Jean Valentin BODEM, M. Charles WELTER et M. Raymond REMAKEL, conseillers.
Mme Muriel SEIL-NOURISSIER, secrétaire.

Absences : M. Tom FABER, échevin, excusé.

Présentation du plan pluriannuel financier « PPF » portant sur les années 2023-2025

Le collège échevinal a présenté ,aux membres du conseil communal, le tableau de synthèse globale ainsi que les annexes du plan pluriannuel de financement (PPF) pour les années 2023-2025.

Modification du règlement général de circulation

Approbation de différentes modifications au règlement communal de circulation.
Une copie du règlement adapté peut être demandée auprès du secrétariat communal.

Approbation d'un règlement communal relatif à l'allocation d'un subside pour la création de jardins naturels

Avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2022, une prime de 100.- Euros par projet est allouée aux habitants de la commune pour la réalisation d'un jardin naturel.

Approbation de nouveaux statuts pour le syndicat intercommunal « Réidener Schwämm »

Le conseil communal a approuvé les nouveaux statuts pour le syndicat intercommunal « Réidener Schwämm ».

Approbation d'un devis relatif au renouvellement du collecteur de la source Weierchen à Nagem

Approbation d'un devis du 11 octobre 2021, établi par le bureau d'ingénieurs – conseils « BEST », concernant le renouvellement du collecteur de la source Weierchen à Nagem, au montant total de 555.750,00.- € T.T.C.

L-8501 REDANGE/ATTERT B.P. 8 Tél. : 23 62 24 20 Fax.: 23 62 04 28 Email: HYPERLINK
"mailto:secretariat@redange.lu" secretariat@redange.lu

PAGE 1